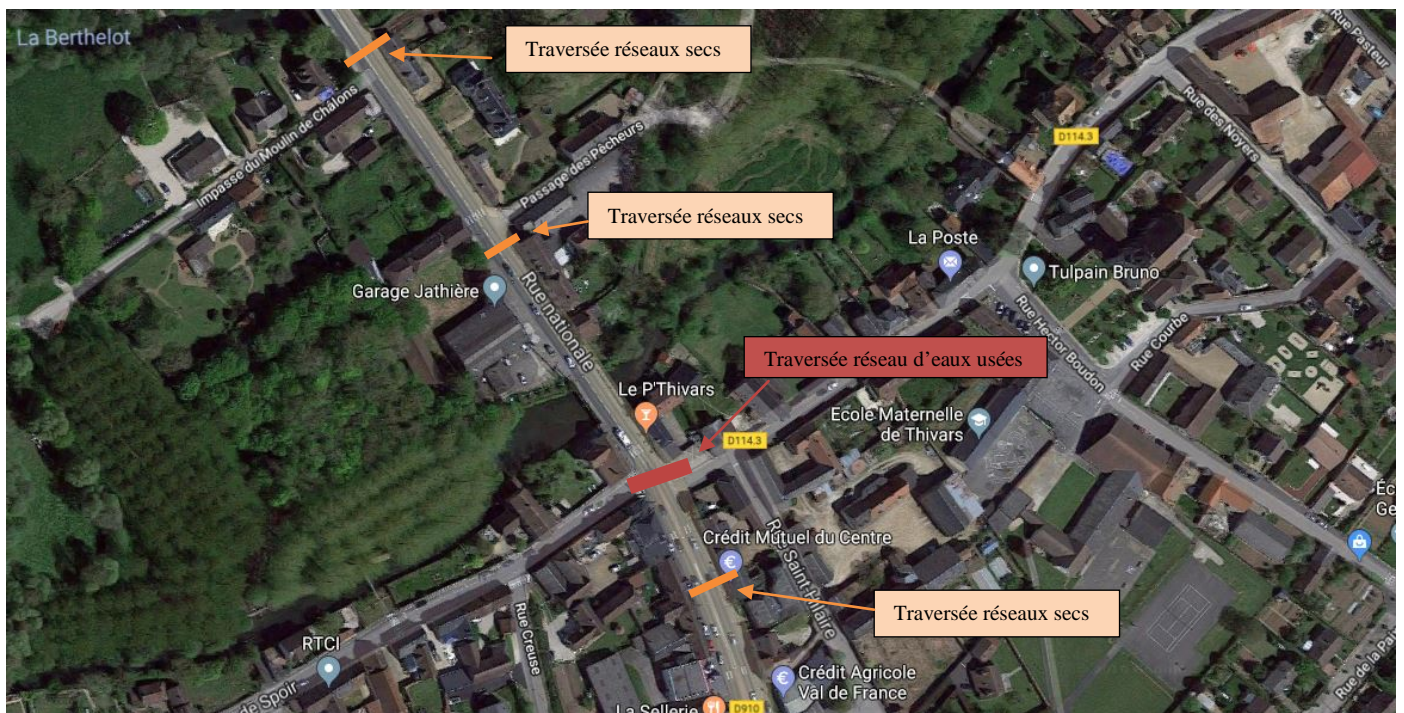


### INFORMATION RIVERAINS

Chartres Métropole va procéder :

- d'une part, au renouvellement d'une partie de la canalisation du réseau d'eaux usées se situant entre la rue de SPOIR et la rue du CHANOINE VERGEZ à THIVARS et,
- d'autre part, à la réalisation de 3 traversées de route en prévision de l'enfouissement des réseaux électrique, téléphonique et d'éclairage public, au droit de l'impasse du Moulin de Châlons, du Passage des Pêcheurs et du n°42 ter sur la RD 910.



**Début des travaux** : lundi 11 février 2019.    **Fin des travaux** : vendredi 22 février 2019

Du fait notamment de la profondeur du réseau d'eaux usées **les travaux se feront en route barrée**. La route départementale 910 sera donc interdite à toutes circulations du 11 au 22 février. Pour accéder à leurs habitations, les riverains devront emprunter les déviations mises en place de part et d'autre de la route départementale 910. Voir illustration au verso. Cependant, les commerces resteront ouverts pendant les travaux.

En raison de la position de la tranchée, les riverains situés dans la zone immédiate de la tranchée devront sortir leur véhicule de leur propriété le temps des travaux. Le chef de chantier d'Eiffage, en charge de ces travaux, mettra une information dans les boîtes aux lettres des riverains concernés, la semaine précédant les travaux.

